



Calendrier 2026





Marc Deslauriers

Maire

☎ 514 318-7694

✉ mdeslauriers@ile-perrot.qc.ca

Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens de L'Île-Perrot,

En ce début d'année 2026, je vous offre mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur.

C'est avec une immense fierté que j'entame ce mandat à titre de maire de L'Île-Perrot. Mon engagement au sein du conseil municipal au cours des huit dernières années m'a permis de comprendre en profondeur les enjeux et les forces qui animent notre communauté.

Pour ce nouveau mandat qui s'amorce, je souhaite poursuivre cet engagement en travaillant étroitement avec les membres du conseil et l'administration pour faire de L'Île-Perrot une ville encore plus rayonnante et solidaire. Ainsi, pour les mois à venir, nous travaillerons sur l'ouverture de la nouvelle caserne de pompiers, la sécurité de nos rues ainsi que les partenariats possibles avec nos Villes voisines.

Et, nouveauté cette année: les Lundis en folie se déplaceront dans différents parcs cet été! Assistez à une de ces soirées qui comprendront des activités familiales et un BBQ en compagnie de vos élu(e)s! Assurément, jeunes et moins jeunes y trouveront leur compte!

Ce calendrier 2026 n'est pas seulement une suite de dates. C'est le reflet de nos activités, nos événements culturels et nos dates importantes qui font vivre notre communauté. Je vous invite à participer, à vous impliquer et à continuer de faire de la ville de L'Île-Perrot une communauté tissée serrée où chacun trouve sa place.

En mon nom et au nom du conseil, je vous souhaite une merveilleuse année 2026.

Votre maire,

Marc Deslauriers

Votre conseil



Nancy Pelletier

District 1 – des Outaouais

☎ 514 833-2178

✉ npelletier@ile-perrot.qc.ca



Régis Carrier

District 3 – du Parc

☎ 514 823-7596

✉ rcarrier@ile-perrot.qc.ca



Olivier Prigent

District 5 – de l'Anse

☎ 438 888-7176

✉ opregent@ile-perrot.qc.ca



Philippe Gros

District 2 – de Brucy

☎ 514 446-8562

✉ pgros@ile-perrot.qc.ca



Martin Ménard

District 4 – du Versant

☎ 438 395-0474

✉ mmenard@ile-perrot.qc.ca



Denis Ladouceur

District 6 – de la Perdriole

☎ 438 404-6177

✉ dladouceur@ile-perrot.qc.ca

Restez informés



Site Web ile-perrot.qc.ca

Toute l'information s'y trouve : réglementation, collectes, activités, etc. Essayez notre assistant municipal intelligent pour trouver rapidement l'information.



Le Perrotois [Revue municipale](#)

Retrouvez dans cette revue trimestrielle nos projets et activités à venir.



Notre page Facebook [/villedeleperrot](#)

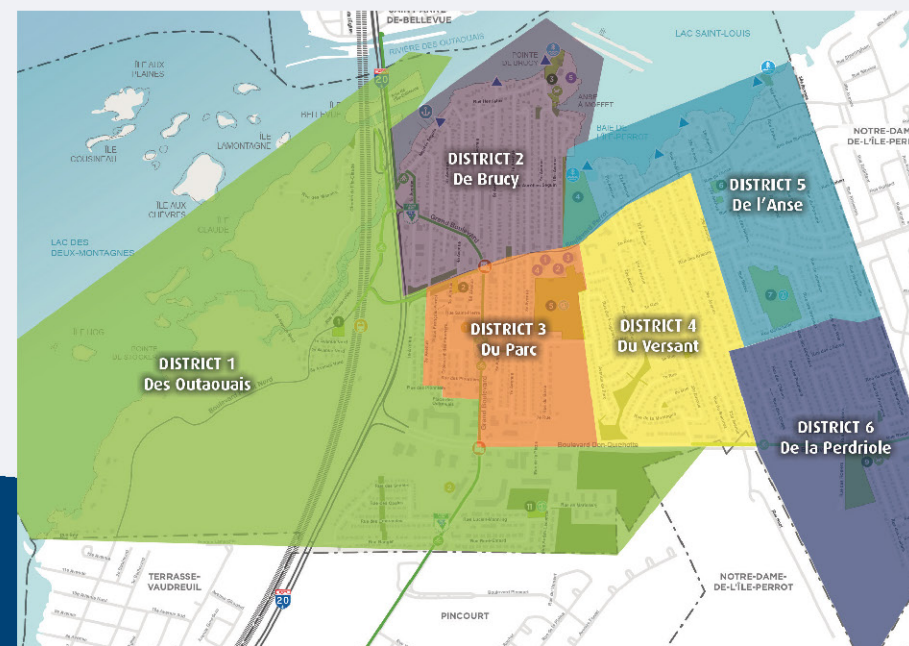
Abonnez-vous dès maintenant.



Système d'alertes

Inscrivez-vous à ce service d'alertes SMS/courriel/téléphone en visitant notre site Web ou en nous appelant.

Carte des districts





NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

? Relais d'information touristique
 --- Limite municipale

Services

- Accès à l'eau
- Marina
- Gare Île-Perrot
- Secteur Centre
- Artère commerciale Don-Quichotte

Pôles institutionnels

- 1** Hôtel de ville
- 2** Bibliothèque Guy-Godin
- 3** Centre communautaire
- 4** Caserne de pompiers
- 5** Garage municipal, usine d'épuration et usine de traitement de l'eau

Écoles

- 1** École François-Perrot
- 2** École Virginie-Roy
- 3** École La Perdriolle

Pistes cyclables

- Route verte #5
- Réseau cyclable

Parcs et espaces verts

- 11** Parc
- Aire de repos et espaces verts
- Parc riverain
- Jeux d'eau
- Parc à chiens
- Terrain basketball
- Terrains soccer
- Terrains tennis/pickleball
- 1** Parc Île-Perrot Nord
- 2** Complexe aquatique
- 3** Parc de la pointe Brucy
- 4** Parc Place des Générations
- 5** Parc Michel-Martin
- 6** Parc Henri-Lafleur
- 7** Parc de la Famille
- 8** Parc 22^e Avenue
- 9** Parc des Citoyens et terrains de soccer
- 10** Parc des Colibris
- 11** Parc Lucien-Manning

Coordonnées et horaires des services municipaux

Hôtel de ville

110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1

**Un seul endroit pour toutes vos demandes:
le guichet unique Accès VIP!**

☎ 514 453-1751

✉ guichetunique@ile-perrot.qc.ca

**Pour toutes demandes d'accès aux documents
et demandes de réclamation: Service des affaires
juridiques et du greffe**

☎ 514 453-1751, poste 225

✉ s-grefe@ile-perrot.qc.ca

**Pour connaître l'état du stationnement hivernal:
ligne info-neige**

☎ 514 453-1664

Caserne de pompiers

106, boulevard Perrot
L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1

HORAIRE RÉGULIER

Du 1^{er} janvier au 16 mai
et du 8 septembre au 31 décembre

Lundi: 8 h 30 à 16 h 30

Mardi au vendredi: 8 h 30 à 16 h

Samedi et dimanche: fermé

HORAIRE ESTIVAL

Du 19 mai au 5 septembre

Lundi au jeudi: 8 h à 16 h 15

Vendredi: 8 h à 12 h

Samedi et dimanche: fermé

Services du 3-1-1 et du 514 656-2953

Composez l'un de ces numéros afin de signaler
une **urgence municipale** ou une intervention immédiate
de la Ville en dehors des heures d'ouverture, tel que :

- Un bris d'aqueduc;
- Un refoulement d'égout;
- La présence de débris qui bloquent la voie publique;
- Un feu de circulation défectueux;
- Un nid-de-poule qui a causé la chute d'une personne ou des dommages à un véhicule;
- Une chaussée glissante nécessitant l'épandage de fondants;
- Toute autre urgence nécessitant une intervention immédiate de cette nature.



Bibliothèque Guy-Godin

120, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1

HORAIRE RÉGULIER

Du 1^{er} janvier au 16 mai
et du 6 septembre au 31 décembre

Lundi: fermé

Mardi: 12 h 30 à 20 h 30

Mercredi et jeudi:

10 h à 20 h 30

Vendredi: 10 h à 17 h

Samedi: 10 h à 17 h

Dimanche: 10 h à 17 h

HORAIRE ESTIVAL

Du 17 mai au 5 septembre

Lundi: 12 h 30 à 20 h 30

Mardi et mercredi:

10 h à 20 h 30

Jeudi au samedi:

10 h à 17 h

Dimanche: fermé

Complexe aquatique

118, boulevard Perrot,
L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1



En semaine,
profitez
de nos services
municipaux même
sur l'heure
du midi!



Janvier

DÉCHETS VOLUMINEUX

Il n'y a pas de collecte de déchets volumineux en janvier. Veuillez apporter vos items à l'écocentre.

PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES

Du 1^{er} au 31 janvier – Période d'inscription au mode de versements égaux. Remplissez le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville.

CHANGEMENT DE FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE MATIÈRES RÉCUPÉRABLES

À la suite d'une décision gouvernementale, dès le 1^{er} janvier, la collecte s'effectue aux deux semaines. Ce changement s'applique à tous les résidents, les entreprises et les industries.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

N'oubliez pas de dégager les accès de votre résidence (portes et fenêtres) ainsi que les bornes-fontaines se trouvant sur votre terrain afin d'aider les pompiers en cas d'urgence.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 Jour de l'An Bibliothèque et services municipaux fermés	2 Bibliothèque et services municipaux fermés	3
4 🌲	5 🗑️	6	7	8	9	10
11 🌲	12 🗑️	13 🗑️	14 Émission du compte de taxes	15 Début de la collecte sélective aux 2 semaines	16	17
18	19 Séance du conseil 19 h 30	20 🗑️	21	22	23	24 Plaisirs d'hiver au parc Michel-Martin 15 h à 20 h
25	26 🗑️	27 🗑️	28	29 🗑️	30	31

🔄

🗑️

🗑️

🌲

📦

👥

Récupération

Résidus alimentaires

Déchets domestiques

Collecte des sapins

Collecte spéciale de boîtes de carton

Séance du conseil



Février

BACS DE COLLECTES

Pour faciliter les opérations de déneigement, la Ville vous rappelle que les bacs doivent être laissés en bordure de la chaussée, à 1 m de la rue. Aucun bac ne doit être positionné sur le trottoir.

DÉCHETS VOLUMINEUX

Il n'y a pas de collecte de déchets volumineux en février. Veuillez apporter vos items à l'écocentre.

PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES

Si la date d'échéance est une journée de fin de semaine, veuillez S.V.P. tenir compte des délais de traitement bancaire afin d'éviter tout retard de paiement.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Prudence sur la glace ! La Ville met en garde la population de ne pas s'aventurer sur les plans d'eau et de rester vigilante. L'épaisseur de la glace demeure fragile et incertaine.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	 3	4	5 Collecte de sang des pompiers Centre communautaire Paul-Émile-Lépine	6	7
8	9 Séance du conseil 19 h30	  10	 11	 12	13	14 Saint-Valentin 1 ^{er} versement du compte de taxes
15	16	 17	18	19	20	21
22	23	 24	 25	 26	27	28



Séance
du conseil



Mars

CRUE PRINTANIÈRE

La période de crue printanière s'amorce en mars à L'Île-Perrot. Vous êtes situés en secteur riverain? Par prévention, consultez notre site Web sous l'onglet *Sécurité civile* et téléchargez le guide du citoyen afin de vous outiller avant, pendant et après un sinistre. Suivez nos communications sur Facebook et inscrivez-vous en ligne au système d'alertes et d'information.

DÉCHETS VOLUMINEUX

Les collectes de déchets volumineux débutent en mars. Seuls les douches, les bains, les toilettes, les lavabos, les chauffe-eaux, les sofas, les matelas et les meubles entiers sont acceptés.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Lors du changement d'heure, n'oubliez pas de vérifier les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Date limite de renouvellement/paiement des licences de chien 2026	2 Semaine de relâche à la bibliothèque Du 2 au 6 mars	3 	4	5	6	7
8 Changement d'heure	9 	10 	11 	12	13	14
15	16  Séance du conseil 19 h 30	17	18	19	20 Équinoxe de printemps	21
22	23 	24 	25 	26	27	28
29	30 	31				



Récupération



Résidus alimentaires



Déchets domestiques



Déchets volumineux



Séance du conseil



Avril

JOUR DE LA TERRE

La distribution de compost aura lieu en mai à l'occasion du Jour de la Terre à L'Île-Perrot.

REMISAGE DE VÉHICULE

Le remisage des véhicules récréatifs en cours avant est autorisé du 15 avril au 31 octobre, et ce, selon les dispositions du règlement de zonage pour un maximum de 5 jours consécutifs.

COLLECTE DE BRANCHES

N'oubliez pas que la collecte de branches peut s'échelonner sur plusieurs jours, selon la quantité à ramasser sur le territoire. Le diamètre maximal des branches permis est de 10 centimètres (4 pouces).

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

La toile ainsi que la structure doivent être retirées complètement au plus tard le 15 avril.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
			Fin du stationnement d'hiver		Vendredi saint Bibliothèque et services municipaux fermés	
5	6	7	8	9	10	11
Pâques Bibliothèque fermée	Lundi de Pâques Services municipaux fermés					
12	13	14	15	16	17	18
	Séance du conseil 19 h 30 2 ^e versement du compte de taxes		Date limite pour le retrait des abris d'autos temporaires. Le remisage des véhicules récréatifs en cours avant est autorisés à partir de cette date. Les cafés-terrasses sont autorisés à partir de cette date et doivent faire l'objet d'un certificat d'autorisation.			
19	20	21	22	23	24	25
		Journée de la Terre				
26	27	28	29	30		



Récupération



Résidus alimentaires



Déchets domestiques



Déchets volumineux



Collecte de branches



Séance du conseil



Mai

MODULES DE JEUX

Les modules de jeux seront mis en service au courant du mois. Suivez nos plateformes afin de connaître la date d'ouverture officielle.

VENTES-DÉBARRAS

Saviez-vous que même si les ventes-débarras sont permises à certaines dates en mai, en juin et en septembre, il est **nécessaire de demander un permis**? Le permis est gratuit et simple à demander! Rendez-vous sur le site Web de la Ville.

JOUR DE LA TERRE À VIP

Distribution de compost, paillis, arbres et autres. Gratuit, mais réservé aux résidents.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les piles au lithium sont couramment utilisées dans nos objets de tous les jours. Elles peuvent toutefois présenter un risque d'incendie ou d'explosion si elles sont mal utilisées ou éliminées de façon inadéquate. Disposez-en de façon sécuritaire en les apportant dans un point de dépôt désigné. Ne les jetez jamais et tenez-les hors de la portée des enfants.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3 Festival BougeBouge et Marathon de l'Île Perrot	4 	5  	6 	7 	8	9 Jour de la Terre à L'Île-Perrot
10	11	12   Séance du conseil 19 h 30	13	14	15	16
17 Début de l'horaire estival à la bibliothèque	18 Journée nationale des Patriotes Services municipaux et bibliothèque fermés	19   Début de l'horaire estival des services municipaux	20  	21 	22	23
24	25	26 	27	28	29	30
31						


Récupération


Résidus alimentaires


Déchets domestiques


Déchets volumineux


Collecte de branches


Séance du conseil


Résidus verts

A photograph of a person from behind, holding a Quebec flag (fleur-de-lis) high in the air. In the background, a large, dark structure, possibly a stage or festival tent, is illuminated with warm orange lights. The sky is a deep blue twilight.

Juin

INFO-TRAVAUX

Pour connaître l'état des travaux en cours ou ceux à venir, consultez la rubrique info-travaux du site Web de la Ville.

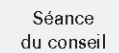
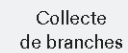
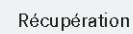
PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES

Si la date d'échéance est une journée de fin de semaine, veuillez S.V.P. tenir compte des délais de traitement bancaire afin d'éviter tout retard de paiement.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les feux à ciel ouvert sont interdits sur le territoire de la ville de L'Île-Perrot. Communiquez avec le Service de sécurité incendie afin d'avoir plus d'information si vous désirez faire un feu dans un foyer conforme.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	 1	  2	 3	 4	5	6
7	8	  9 Séance du conseil 19 h 30	10	11	12	13
14 Début du Club de lecture TD à la bibliothèque 3 ^e versement du compte de taxes	15 Ouverture du complexe aquatique	  16	  17	 18	19	20
21 Solstice d'été	22	 23 Fête nationale du Québec à L'Île-Perrot au parc Michel-Martin	24 Fête nationale du Québec Bibliothèque et services municipaux fermés	25	26	27
28	29	  30 Les Mardis dansants au parc des Générations 18 h 30				





Juillet

ARROSAGE

L'arrosage est permis uniquement de 20h à 23h les jours pairs pour les adresses paires et les jours impairs pour les adresses impaires. Il est permis d'arroser au moyen d'un système d'arrosage automatique de 3h à 6h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Dans le cas exceptionnel d'une nouvelle pelouse, plantation ou aménagement paysager, il est possible d'arroser tous les jours aux heures prévues à l'article 19 pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement (permis d'arrosage requis).

DÉMÉNAGEMENT

Lors d'un déménagement, pensez à réduire votre production de déchets avec de simples actions comme louer ou emprunter plutôt que d'acheter, donner ou réparer plutôt que de jeter, aller porter vos déchets à l'écocentre plutôt que dans les poubelles. Chaque action compte pour un déménagement écoresponsable et gratifiant.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

N'oubliez pas d'installer des avertisseurs de fumée dans votre nouvelle résidence ou de valider que ceux qui s'y trouvent sont fonctionnels.



Août

HERBE À POUX

L'herbe à poux cause des réactions allergiques chez une personne sur huit. Pour éviter la prolifération de cette mauvaise herbe, arrachez-la ou tondez-la dès qu'elle pousse, surtout avant qu'elle se mette à fleurir en août. Minimalement, deux périodes de tonte sont suggérées, soit à la mi-juillet et à la mi-août.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Attention à vos mégots ! Ne jetez jamais vos mégots dans un jardin, un pot de fleurs, du paillis ou du terreau. Installez un cendrier à l'extérieur et assurez-vous de le vider dans un contenant métallique installé sur une surface non combustible, à l'extérieur.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3  Les Lundis en folie à la Pointe de Brucy 18 h	4  Les Mardis dansants au parc des Générations 18 h 30	5	6  Les Jeudis mondains au parc des Générations 19 h 30	7	8
9	10  Les Lundis en folie au parc Lucien-Manning 18 h	11   Les Mardis dansants au parc des Générations 18 h 30	12  	13  Les Jeudis mondains au parc des Générations 19 h 30	14	15
16	17  Les Lundis en folie au Quai de la 34^e Avenue 18 h	18  Les Mardis dansants au parc des Générations 18 h 30	19	20	21	22
23	24	25    Séance du conseil 19 h 30	26 	27 	28	29
30	31					



Récupération



Résidus alimentaires



Déchets domestiques



Déchets volumineux



Collecte de branches



Séance du conseil



Résidus verts



Septembre

RENTRÉE SCOLAIRE

Les écoliers reprennent le chemin de l'école. Soyez vigilants aux abords des établissements scolaires : respectez le Code de la route et suivez les consignes des brigadiers scolaires pour assurer la sécurité de tous.

RÉSIDUS VERTS

N'oubliez pas que vous pouvez placer vos résidus verts directement dans le bac brun. Il y en a trop à mettre dans le bac ? Les sacs en papier brun sont acceptés aux deux semaines lors de la collecte dédiée aux résidus verts et aux feuilles.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les piles au lithium sont couramment utilisées dans nos objets de tous les jours. Elles peuvent toutefois présenter un risque d'incendie ou d'explosion si elles sont mal utilisées ou éliminées de façon inadéquate. Disposez-en de façon sécuritaire en les apportant dans un point de dépôt désigné. Ne les jetez jamais et tenez-les hors de la portée des enfants.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		 1	2	3	4	5
6 Retour à l'horaire régulier à la bibliothèque	7 Fête du Travail Services municipaux fermés	    8 Séance du conseil 19h30 Retour à l'horaire régulier des services municipaux	  9	 10	11 VIP en Blues au parc Michel-Martin	12 VIP en Blues au parc Michel-Martin
13 Fermeture du complexe aquatique	14 4^e versement du compte de taxes	 15	16	17	18	19
20	21	  22	 23 Équinoxe d'automne	 24	25	26
27	28	 29	30			



Récupération



Résidus alimentaires



Déchets domestiques



Déchets volumineux



Collecte de branches



Séance du conseil



Résidus verts



Octobre

ABRI D'AUTO

Un abri d'auto temporaire doit être installé conformément aux dispositions applicables du règlement de zonage.

DÉCHETS VOLUMINEUX

Prenez note que la dernière collecte de l'année aura lieu au mois d'octobre.

FEUILLYCLAGE

La meilleure façon de gérer ses feuilles d'automne est de les déchiqueter à l'aide d'une tondeuse. Ce processus est appelé le feuillicyclage. C'est plus simple et meilleur pour l'environnement! Pour plus de détails, consultez la fiche L'Écocitoyen sur le feuillicyclage n°3.

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Le rinçage du réseau peut entraîner une coloration brunâtre de l'eau. Dans ce cas, laissez couler l'eau du bain jusqu'à ce qu'elle retrouve sa limpidité. L'eau demeure potable en tout temps.



Novembre

DÉCHETS VOLUMINEUX

Il n'y a pas de collecte de déchets volumineux en novembre. Veuillez apporter vos items à l'écocentre.

STATIONNEMENT HIVERNAL

Du 15 novembre au 1^{er} avril, le stationnement de rue est interdit à L'Île-Perrot entre minuit et 7h, sauf lorsque la Ville le permet selon les conditions climatiques. Pour connaître l'état du stationnement de nuit, contactez la ligne Info-neige au 514 453-1664. Chaque jour, dès 17 h, le message sera mis à jour au téléphone et sur notre site Web.

BACS DE COLLECTES

Pour faciliter les opérations de déneigement, la Ville vous rappelle que les bacs doivent être laissés en bordure de la chaussée, à 1m de la rue. Aucun bac ne doit être positionné sur le trottoir.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Videz toujours les cendres de votre foyer de façon sécuritaire. À l'aide d'une pelle de métal, jetez-les dans un contenant métallique à l'extérieur installé sur une surface non combustible.





Décembre

DÉCHETS VOLUMINEUX

Il n'y a pas de collecte de déchets volumineux en décembre. Veuillez apporter vos items à l'écocentre.

PATINOIRES

Envie de patiner? Consultez l'état des patinoires sur le site Web de la Ville.

ILLUMINATION DES FÊTES

Un sentier illuminé des plus magiques prendra place au parc de la Famille. Venez assister à sa première illumination. Les lumières nous éclaireront jusqu'à la fin de l'hiver. Laissez-vous émerveiller!

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Arbre de Noël: si vous choisissez un arbre naturel, installez-le à plus d'un mètre de toutes les sources de chaleur, dans un récipient d'eau et arrosez-le tous les jours.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		 1	 2	 3	4	5 Illumination des Fêtes au parc de la Famille
6	 7	  8 Séance du conseil 19h30	9	10	11	12
13	14	 15	 16	 17	18	19
20	21 Solstice d'hiver	 22	23 Services municipaux fermés Bibliothèque ouverte	24 Veille de Noël Bibliothèque et services municipaux fermés	25 Noël Bibliothèque et services municipaux fermés	26 Bibliothèque fermée
27 Bibliothèque ouverte	28 Bibliothèque et services municipaux fermés	 29 Bibliothèque ouverte Services municipaux fermés	 30 Bibliothèque ouverte Services municipaux fermés	 31 Veille du jour de l'An Bibliothèque et services municipaux fermés		



Récupération



Résidus alimentaires



Déchets domestiques



Collecte de branches



Résidus verts

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Qu'est-ce qui va dans quoi ?

✓ Accepté ✗ Refusé

- ✓ Céréales, grains, pains, pâtes, farine et sucre
- ✓ Fruits et légumes
- ✓ Produits laitiers, gâteaux, sucreries, noix et écailles
- ✓ Marc de café et filtres à thé ou à café
- ✓ Nourriture pour animaux domestiques
- ✓ Déjections et litières d'animaux
- ✓ Papiers et cartons souillés d'aliments (assiettes en carton, boîtes de pizza, etc.) non cirés, sans broche de métal et plastique
- ✓ Serviettes de table, papiers essuie-tout et mouchoirs de papier n'ayant pas été en contact avec des produits chimiques
- ✓ Viandes, poissons, fruits de mer, coquilles d'œufs et os
- ✓ Résidus verts
- ✗ Animaux morts ou parties d'animaux morts (têtes, pattes de chevreuil, etc.)
- ✗ Contenants et emballages en carton ciré ou avec une couche d'aluminium ou de plastique
- ✗ Couches, serviettes hygiéniques et tampons
- ✗ Matières recyclables
- ✗ Sacs d'aspirateurs et contenu
- ✗ Résidus domestiques dangereux
- ✗ Roches et gravier
- ✗ Tous les types de sacs en plastique
- ✗ Vaisselle compostable

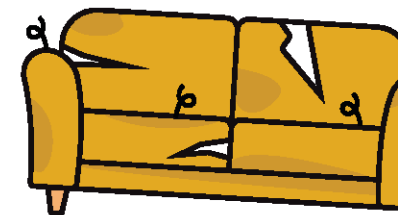
- ✓ **Papier et carton**: journaux, circulaires, feuilles, enveloppes, boîtes de carton, cartons de lait et de jus, contenants aseptiques (Tétra Pak), papier ciré, papier d'emballage métallisé (texture brillante)
- ✓ **Plastique**: tous les contenants, bouteilles et emballages de plastique identifiés, emballages en plastique cellophane, sacs de céréales, etc.
- ✓ **Contenant et emballage**: styromousse (emballage d'aliment), verre, vaisselle, boîte à œufs, sac de croustilles
- ✓ **Métal**: papiers et contenants d'aluminium, boîtes de conserve, bouchons et couvercles, etc.
- ✓ **Verre**: bouteilles et pots en verre non consignés, peu importe la couleur, non brisés
- ✗ **Papier et carton**: papier mouchoir, essuie-tout, papier souillé, etc.
- ✗ **Plastique**: caoutchouc, styromousse (emballage de meuble et de produits électroniques), boyau d'arrosage, toile de piscine, emballages souillés
- ✗ **Métal**: tôle galvanisée, contenant sous pression, produit excédant un poids de 2,25 kg, produit de dimension restreinte (clous, boulons, vis, etc.), produit de volume supérieur à un contenant d'eau de Javel, produit d'une longueur de 50 cm et plus, etc.
- ✗ **Verre**: miroir, verre plat (vitre), cristal, poterie, porcelaine, ampoule électrique, tube fluorescent, etc.

Précisions supplémentaires

- 👉 Vider les contenants avant de les mettre dans le bac de récupération (pas besoin de laver complètement).
- 👉 Séparer les différentes matières d'un même contenant si possible (ex. sac de céréales dans sa boîte).
- 👉 En cas de doute, consulter l'application «Ça va où?».

Déchets volumineux

- ✓ Lavabos
- ✓ Douches
- ✓ Bains
- ✓ Toilettes
- ✓ Meubles entiers
- ✓ Matelas
- ✓ Chauffe-eau
- ✗ Sacs d'ordures et boîtes de carton (pleines ou vides)
- ✗ Résidus domestiques dangereux
- ✗ Peinture
- ✗ Pneus et pièces automobiles
- ✗ Appareils électroménagers
- ✗ Objets électroniques
- ✗ Roches, résidus de construction et de démolition
- 👍 La MRC de Vaudreuil-Soulanges compte 4 écocentres accessibles aux citoyens de L'Île-Perrot, situés à Pincourt, Vaudreuil-Dorion, Saint-Zotique et Rigaud. **Informez-vous!**



Matières



Récupération



Déchets

Informations utiles

Comment placer vos bacs ?

Il est important de toujours bien positionner les bacs roulants lors des collectes de matières résiduelles. Voici quelques rappels :

- Les couvercles des bacs doivent être fermés ;
- Les bacs doivent être à une distance d'un mètre de la rue ;
- Un pourtour d'un mètre doit être dégagé autour du bac.

Comment placer vos branches ?

Les branches doivent être disposées en bordure de la voie publique avant 7 heures le matin de la collecte et elles seront ramassées dans la semaine suivant la date indiquée. Voici comment les disposer :

- Les tiges doivent être face à la rue ;
- Elles doivent être bien empilées (la hauteur de la pile ne doit pas excéder 1,5 mètre) ;
- Le diamètre des tiges ne doit pas excéder 10 centimètres.

Et les résidus verts dans tout ça ?

Les collectes de résidus verts et de feuilles se tiennent aux deux semaines de mai à novembre.

Nous vous rappelons que seuls les sacs en papier ou les contenants réutilisables de 25 kg ayant un volume de 1 m³ et 2 poignées sont acceptés.

Les sacs de plastique sont refusés.



Téléchargez nos fiches
L'Écocitoyen
1 à 8 disponibles sur
notre site Web ou
à l'hôtel de ville!

Pour savoir où vous départir des **MATIÈRES REFUSÉES** dans les collectes, consultez l'outil Tricycle

L'outil Web intelligent Tricycle, développé par la MRC de Vaudreuil-Soulanges et le centre de tri Tricentris, permet aux citoyens de faire une gestion responsable de leurs matières résiduelles. Selon la matière à disposer et le lieu de résidence, l'outil vous présentera sous forme de carte ou de liste tous les lieux de disposition possibles, incluant les différents services de collecte.

Direction tricycle-mrcvs.ca pour en savoir plus.



N'hésitez pas à découper le calendrier des collectes
afin de l'afficher à un endroit accessible!

Calendrier des collectes

	 Matières organiques	 Déchets	 Branches	 Matières recyclables	 Déchets volumineux	 Résidus verts
Janvier	6-13-20-27	14-28		2-15-29		
Février	3-10-17-24	11-25		12-26		
Mars	3-10-17-24-31	11-25		12-26	11	
Avril	7-14-21-28	8-22	6	9-23	8	
Mai	5-12-19-26	6-20	4	7-21	20	5-19
Juin	2-9-16-23-30	3-17	1 ^{er}	4-18	17	2-16-30
Juillet	7-14-21-28	1-15-29	6	2-16-30	1-15	14-28
Août	4-11-18-25	12-26	3	13-27	12	11-25
Septembre	1-8-15-22-29	9-23	8	10-24	9	8-22
Octobre	6-13-20-27	7-21	5	8-22	21	6-20
Novembre	3-10-17-24	4-18	2	5-19		3-17
Décembre	1-8-15-22-29	2-16-30	7	3-17-31		

